

Séance du 25 JUIN 2024

**Nombre de conseillers :** L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cravant, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire.

- en exercice : 13  
- présents : 11  
- votants : 12

**Date de convocation :** 23/04/2024

Etaient présents : Ludovic VENOT, Pierrette MARMASSE, Serge VILLOTEAU, Philippe GACONNET, Delphine POUILLIN, Chantal RICCI, Hubert MOREAU, Éric JOUAN JAN, Thomas IGLESIAS, Yoan BEAUCHAMP, Thierry MOREAU

Absents : Cyrille CAUMONT procuration à Thierry MOREAU, Fabrice MICHAUT

**Secrétaire de séance :** Ludovic VENOT

**PV du Conseil municipal du 28/05/2024**

Adopté à l'unanimité

**DE 202440 Devis pour le remplacement de la porte du château d'eau**

Monsieur le Maire présente trois devis pour le changement de la porte du château d'eau qui est en mauvais état et ne permet plus d'assurer la sécurité :

- Entreprise MARION Fermetures pour un montant de 4 796,00€ HT soit 5 755,20€ TTC pour le remplacement avec un châssis aluminium et 2 vantaux tôle pleine (avec 2 puits de lumière)
- Entreprise SARL ROBILLARD MENUISERIE pour un montant de 8 557,00€ HT soit 9 412.70€ TTC pour la pose d'une porte aluminium 2 vantaux
- Entreprise MENUISERIE VILLEDIEU pour un montant de 8 153.00€ HT soit 9 783.60€ TTC pour la pose d'une porte en aluminium 2 vantaux avec fenêtres sécurit imprimé

**Après délibérations, le Conseil municipal, à l'unanimité**

- **DECIDE de retenir le devis de l'entreprise MARION Fermetures pour un montant de 4 796,00€ HT soit 5 755,20€ TTC**
- **DECIDE d'imputer cette dépense en INVESTISSEMENT compte 2313**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.**

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**DE 202441 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS TOITURE CANTINE**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention au titre du fonds de concours de la CCTVL pour le projet de réfection de la toiture de la cantine.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 33 080€ HT soit 36 388€ TTC

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte le projet de réfection de la toiture de la cantine pour un montant de 33 080€ HT soit 36 388€ TTC.**
- **ADOpte le plan de financement ci-dessous**

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant HT	Financier	Montant HT
Réfection de la toiture	33080€	Préfecture (DETR)	11578€
		CCTVL (Fonds de concours)	10751€
		Autofinancement	10751€

TOTAL HT	33080€	TOTAL HT	33080€
----------	--------	----------	--------

- **SOLLICITE** une subvention de 10751€ auprès de la CCTVL, correspondant à 50% du montant HT du reste à charge du projet.
- **CHARGE le Maire de toutes les formalités.**

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**Questions diverses :**

- Devis de l'entreprise POIGNARD pour l'ajout d'une vanne au niveau de la Croix Blanche d'un montant de 2887€ et devis pour le changement du compteur et canalisation plomb à Cernay pour un montant de 2084€
- Bureau de vote du 30 juin 2024, installation le 29/06/2024 à 9h.
- 14 juillet 2024 : voir pour les tonnes à eau, sécurité dans les rues à mettre en place. 22h30 : Musique au niveau de la mairie puis défilé jusqu'au stade, 23h00 feu d'artifice
- Matériels pompiers : inventaire à faire
- Réparation de l'affaissement entre la voirie et l'accotement à Beaumont
- Problématique des véhicules stationnés sur les trottoirs notamment rue du Bourg neuf et rue du télégraphe
- Réparation de la mare à Cernay
- Dégradation des routes par le passage de camions en infraction, faire le point sur les autorisations et interdictions suivant le tonnage
- L'éclairage public ne semble pas couper à Cernay, à vérifier et à couper
- Inscription de la commune au concours Villes et villages étoilés
- La signalisation horizontale du croisement entre la route d'Ourcelle et la route de Cernay est à refaire
- Ateliers thérapeutiques pour les aidants
- Réunion culture pour un partenariat pour l'organisation d'un spectacle de marionnettes dans la commune en avril/mai 2025, le coût est de 750€.